



République Française
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 9 Juillet 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	25	29

Vote
A la majorité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 16/07/2026
Et
Publication du : 16/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GANNAT Fanny, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 02/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/07/2026.

Présents : Mme GANNAT Fanny, Mme PASQUET Christine, M. MARION Philippe, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, M. DUPLESSY Gilles, Mme GARNIER Véronique, M. CENICO Antoine, Mme MOREAU Claudine, Mme OBRE Béatrice, M. HÉBERT Yoann, Mme FRANCOIS Marie-José, M. LIPPERT Thierry, Mme KHALFA Sadiha, M. FOUCHET Joël, Mme LELIEVRE Lucette, Mme LEBOEUF Stéphanie, M. GALUTTI Yannick, M. LEFÈVRE Alexis, M. PEZAIRE Jean-François, Mme CHARLET Audrey, M. PRIGENT André, Mme DUCHESNE Adeline, M. PRIOU Éric, Mme VERSAILLES Brigitte, M. MASSONNEAU Philippe

Excusés avec procuration : M. DUPORT Jean-François à Mme PASQUET Christine, M. BENNAÏ Farid à M. HÉBERT Yoann, Mme LÉON Peggy à Mme GARNIER Véronique, M. LEFEVRE Stephen à Mme OBRE Béatrice

A été nommé secrétaire : M. MARION Philippe

2026-068 – Approbation budget supplémentaire 2026 : budget principal - exercice 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 27 janvier 2026 adoptant le Budget Primitif 2026,

Vu l'état des restes à réaliser 2025,

Vu les délibérations du 11 juin 2026 approuvant le Compte Financier Unique 2025, et affectant le résultat 2025,

Vu la commission Finances du 26 juin 2026,

Il convient de procéder à l'adoption du Budget Supplémentaire 2026 reprenant, ainsi que de nouvelles inscriptions en dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement.

Le budget supplémentaire 2026 se présente de la manière suivante :

SECTION	BS 2026	TOTAL BUDGET 2026 (BUDGET PRIMITIF + BUDGET SUPPLEMENTAIRE)
Fonctionnement		
dépenses	2 629 656,21 €	10 644 146,21 €
recettes	2 888 300,67 €	10 902 790,67 €
Investissement		
Dépenses (inclus restes à réaliser)	6 121 299,44 €	7 049 799,44 €
Recettes (inclus restes à réaliser)	6 121 299,44 €	7 049 799,44 €

Il est constaté un suréquilibre en section de fonctionnement, dû à l'excédent reporté.

La section d'investissement est quant à elle équilibrée.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent :

- Opérations réelles :
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 011 : 40 000,00 €
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 012 : 200 000,00 €
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 65 : 7 000,00 €
- Opérations d'ordre :
 - ✓ Virement à la section d'investissement : 1 540 376,89 €
 - ✓ Transfert entre sections (amortissement des immobilisations et étalement des pénalités de renégociation de la dette) : 842 279,32 €

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Opérations réelles :
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 013 : 61 000,00 €
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 74 : 260 000,00 €
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 77 : 8 000,00 €
 - ✓ Résultat 2025 reporté : 2 533 644,46 €
- Opérations d'ordre :
 - ✓ Transfert entre sections (reprise des subventions d'investissement) : 25 656,21 €

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent :

- Opérations réelles :
 - ✓ Dépenses d'équipement (chapitres 20-21-23) : 2 681 000,00 €
 - ✓ Ajustement crédits au chapitre 27 : 6 000,00 €

✓ Restes à réaliser 2025 :

818 832,85 €

• Opérations d'ordre :

✓ Transfert entre sections (reprise des subventions d'investissement) : 25 656,21 €
✓ Ajustement crédits au chapitre 041 : 10 000,00 €

Les recettes d'investissement concernent :

• Opérations réelles :

✓ Recettes d'équipement (chapitre 13) 330 000,00 €
✓ Excédent de fonctionnement capitalisé couvrant le déficit final d'investissement : 2 507 622,23 €
✓ Restes à réaliser 2025 : 891 021,00 €

• Opérations d'ordre :

✓ Virement de la section de fonctionnement : 1 540 376,89 €
✓ Transfert entre sections (amortissement des immobilisations et étalement des pénalités de renégociation de la dette) : 842 279,32 €
✓ Ajustement crédits au chapitre 041 : 10 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'adopter** le Budget Supplémentaire 2026 ainsi présenté, en suréquilibre pour la section de fonctionnement,
- **D'autoriser** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Adopté à la Majorité :

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 (M. Pezairé, Mme Charlet, M. Prigent, Mme Versailles, M. Massonneau)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/07/2026


Le Maire,
Fabry GANNAT


Le Secrétaire de Séance,
Philippe MARION

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 16/07/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet: <www.telerecours.fr